

Projet INTERIVES

Réunion Publique Interives du 18 février 2016

Synthèse des ateliers de concertation

AVANT-PROPOS

Le processus de concertation

La communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, en collaboration avec les communes d'Orléans et Fleury les Aubrais, construit le projet INTERIVES avec les habitants et les usagers du site à travers une concertation exigeante, qui interroge tout autant le premier périmètre opérationnelle de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) (14ha) et que l'opération dans son ensemble (110ha).

Le processus de concertation prend différentes formes :

- Des réunions plénières d'information et de débats sur l'avancement du projet
- Une visite commentée pour appréhender la complexité du site
- Des ateliers thématiques pour nourrir les réflexions sur des problématiques spécifiques
- Un dossier de présentation et un registre consultable en mairie depuis avril 2015
- Une exposition du projet dans le Bus INTERIVES

Ce processus de concertation est souple et évolutif dans le temps et a pour vocation d'accompagner la réalisation des projets, au fur et à mesure de leur mise en œuvre.

Synthèse des ateliers de concertation de novembre 2015

Le 18 février 2016, à la Passerelle, deux cent vingt personnes ont participé à la réunion publique de synthèse des ateliers de concertation, qui se sont tenus en novembre 2015.

Après une présentation de l'état d'avancement du projet et un rappel des conditions de concertation, Grégory Bouninneau a présenté une synthèse des contributions des participants et la manière dont elles ont été intégrées dans le projet INTERIVES (enrichissement du plan guide, évolution des faisabilités, compléments aux programmes de consultation,...).

Les participants ont ensuite eu l'occasion de s'exprimer et faire partager leurs perceptions et attentes du projet. Ce compte-rendu restitue le contenu des échanges en séance.

SYNTHESE DES ECHANGES

Intervention 1 : Jean-Yves Cornic – habitant de Fleury les Aubrais - Doutes sur le projet de réhabilitation / agrandissement de l'école Michelet

Le projet de réhabilitation de l'école Michelet me paraît illusoire et inadapté :

- Les premiers logements seraient trop éloignés de l'école Michelet et nécessiteraient l'aménagement immédiat d'un cheminement doux sécurisé
- Le bâtiment actuel est largement sous-dimensionné et nécessiterait un agrandissement conséquent
- Comment garantir la cohabitation avec les activités associatives présentes sur site ?

Mme Linguet, Maire de Fleury les Aubrais

En premier lieu, il est nécessaire de rappeler que l'accueil des enfants constitue une condition du projet. Nous avons conscience que les écoles de la commune sont aujourd'hui saturées et c'est la raison pour laquelle nous étudions le projet de création d'un groupe scolaire sur le quartier INTERIVES.

La réhabilitation de l'école Michelet a du sens, il a du sens en termes de valorisation du patrimoine de la commune et en termes de montage et de finances publiques puisque le foncier appartient à la commune.

Le projet doit désormais être étudié finement, pour évaluer les besoins fonctionnels et de dimensionnement des besoins scolaires et associatifs et les conditions techniques et financières de réhabilitation et d'agrandissement.

Intervention 2 : Elisabeth Brillot - Quelle conservation du patrimoine industriel pour ce site ?

Vous venez d'évoquer l'histoire de l'école Michelet, j'ai par ailleurs aperçu les sheds d'Imperial Tobacco sur les plans. Quelle valorisation et quelle conservation du patrimoine architectural industriel sont prévues dans le cadre du projet ?

Patrick Chavannes, urbaniste en chef du projet

Tout d'abord, Impérial Tobacco est toujours en activité, c'est un acteur économique, c'est de l'emploi, il est donc essentiel de préserver son fonctionnement d'autant qu'il a un rôle à jouer dans l'animation du quartier.

Plus largement, nous avons toujours veillé à trouver la bonne adéquation entre la conservation, la valorisation et la transformation. A l'image de la cheminée, nous cherchons à préserver sur le site les éléments significatifs ou d'intérêt général. Par exemple, l'ancienne voie ferrée va devenir le support du parc linéaire, des circulations douces et du transport en commun. Nous sommes convaincus que ce sont ces attitudes vertueuses qui confèrent une conscience des lieux.

Aussi, le projet est coopératif. A travers vos contributions, nous pouvons imaginer faire d'autres découvertes sur le site, et ainsi peut-être révéler une signification sur une maison, un bâtiment ou un lieu remarquable.

La mémoire peut aussi être pensée plus globalement par rapport au grand territoire. La Loire est toute proche, remettre la présence d'eau à partir d'aménagements vertueux en matière d'infiltration des eaux, de tamponnage et de valorisation de ces eaux pour la vie du quartier font partie d'une mémoire interprétative de la proximité de ce site.

Intervention 3 : Hervé Guillon – habitant du Faubourg Bannier - Le faubourg Bannier

Vous avez indiqué dans la présentation la volonté de requalifier le faubourg Bannier, est-ce que vous pouvez préciser les aménagements prévus ? Aujourd'hui, le faubourg Bannier est un peu un « no man's land », en tant que riverain, nous subissons des problèmes de bruit, de vitesse, le passage de nombreux camions.

M Lemaigen, Président de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire

Vous avez mentionné dans les ateliers qu'il était fondamental qu'Interives ne soit pas un projet plaqué sur un existant et qu'Interives valorise tout le quartier du faubourg Bannier.

L'engagement que nous prenons c'est qu'Interives soit un quartier qui s'insère dans son environnement et sur lequel les liaisons avec le quartier du faubourg Bannier soient spécialement soignées. Il est prématuré d'indiquer aujourd'hui les aménagements qui vont être réalisés, mais nous allons continuer à y travailler.

Mme Linguet, Maire de Fleury les Aubrais

Le faubourg Bannier n'est pas un no man's land même si j'ai effectivement conscience qu'il y a des problématiques de vitesse, de stationnement... J'ai encore reçu la semaine dernière des commerçants du faubourg Bannier.

Il faut que le faubourg Bannier bénéficie de l'effet Interives.

Le projet INTERIVES doit permettre la pacification du faubourg Bannier par la création du bouclage nord de la rue V. Hugo et la requalification de la RD2020. Le projet d'aménagement doit créer une véritable couture urbaine, imaginer des liens qui permettent de faciliter la vie au quotidien des gens. L'équipe projet va étudier des solutions concrètes d'amélioration, dans des logiques qui soient budgétairement acceptables.

Intervention 4 : Stéphane Kuzbyt- L'élargissement du pont de joie et nombre de logements place de la commune de Paris

Je voudrais revenir sur la question du franchissement Est/Ouest qui a fait l'objet de nombreux échanges, en particulier sur l'hypothèse d'élargissement du Pont de Joie. Vous nous avez fait savoir dans votre restitution qu'il n'était pas envisageable de procéder à son élargissement compte tenu de son coût. Pour autant, les nombreux échanges durant l'atelier Mobilités en Novembre allaient plutôt dans le sens que l'on ne pourrait pas y échapper.

Par ailleurs, je souhaiterais avoir des précisions sur le nombre de logements prévu sur le parking de la Gare, parce que j'ai le souvenir d'une annonce de 490 logements et tout à l'heure l'architecte Patrick Chavannes annonçait la construction de 200 logements environ.

Patrick Chavannes : Nous avons été sensibles aux préoccupations des habitants de limiter la hauteur des nouvelles constructions pour améliorer leur insertion dans le contexte pavillonnaire. Nous avons donc modifié le plan masse suite à ces échanges en réduisant la densité et la hauteur des constructions. Le plan masse prévoit désormais entre 150 et 200 logements, collectifs en façade de la place et individuels en lien avec les pavillons existants. Il s'agit d'un bon exemple de l'intérêt de concerter sur le projet INTERIVES, pour trouver les meilleurs équilibres en faveur de la qualité du projet.

Précision post réunion publique : Les 490 logements évoqués dans la question de M. Kuzbyt font référence au nombre de logements envisagés autour de la place Danton côté Ouest.

La version initiale du projet de mutation du parking en surface prévoyait 300 logements ; le projet a fait l'objet d'amendement suite aux échanges avec les habitants. Le projet prévoit désormais la construction de 250 logements individuels et collectifs.

Mme Linguet, Maire de Fleury les Aubrais

Nous reviendrons sur ce point durant l'atelier du 30 mars. Je vous rappelle également que la ville a engagé la révision du PLU dont l'un des objectifs est justement de protéger ce quartier.

M Lemaigen, Président de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire

Concernant le Pont de Joie, un élargissement n'est pas prévu pour l'instant par l'agglomération et n'est pas budgété dans le cadre du projet. Si, à long terme, il s'avérerait nécessaire d'augmenter la capacité du Pont de Joie, nous réinterrogerons cette hypothèse. Je souligne également les contraintes et les coûts de réalisation d'un ouvrage au-dessus d'une voie ferrée qui fut d'ailleurs l'une des raisons du choix du franchissement par câble plutôt qu'une passerelle.

Intervention 5 : Nicolas Crampagne - entrepreneur dans le e-commerce – la CCI dans Interives et le label French Tech

Vous avez indiqué le projet d'installation de la CCI dans le nouveau quartier INTERIVES. Pourriez-vous nous donner d'avantage d'informations sur ce projet et la cohérence avec le label FRENCH TECH ?

Jerry Gras, vice-président de la CCI Loiret

La CCI porte, au côté de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, l'ambition de réaliser une opération d'envergure. La CCI va ainsi déménager son siège sur le quartier INTERIVES dès la fin 2018 dans l'immeuble Citévolia. En s'installant les premiers, nous espérons insuffler une dynamique et faire venir d'autres sièges d'entreprises.

M Lemaigen, Président de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire

Je rappelle l'objectif de faire vivre le quartier autour de la place Danton dès octobre 2018, par la livraison de l'immeuble Citévolia, d'un bâtiment de bureau le long du RD2020, du pôle de service et d'un hôtel.

Au sujet de la French tech, nous avons élaboré avec Olivier Carré [*maire d'Orléans*] le dossier French Tech, à partir de quatre lieux de l'agglomération :

- le centre Hélios, avec l'entreprise Dior
- le lab'O, le totem de la French Tech,
- la Green Tech Valley, autour du CNRS et du BRGM
- Interives

L'ambition est de créer un quartier innovant et durable. Nous imaginons, à l'image du smart-grid d'Issy les Moulineaux, développer de nouveaux services qui pourront être rendus à la fois aux nouveaux habitants, aux nouveaux salariés, aux nouvelles entreprises qui s'installent et que ces services puissent être rendus par des start-up de notre mouvance de la french tech orléanaise.

Intervention 6 : Gérard Vès – habitant de Saran – Liaisons Nord Sud

Le projet insiste sur la nécessité de créer des cheminements doux Est-Ouest. Je m'interroge sur les améliorations prévus en termes de cheminements doux Nord-Sud jusqu'à Saran.

Patrick Chavannes, urbaniste en chef du projet

Le projet vise à mettre en réseau les pistes et voies cyclables existantes, à partir du parc linéaire et des transversalités à créer. Le tracé des voies douces que nous avons imaginé correspond à une stratégie globale d'intermodalités, de partage et de mutualisation du TCSP qui profitera aussi aux quartiers environnants.

M Lemaigen, Président de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire

Au sujet de la liaison au Nord, il est prévu à terme la réalisation d'un parc relais, au niveau du rond-point des crocus, connecté au futur transport en commun en site propre qui permettra de rejoindre le cœur de ville d'Orléans au sud et Oréliance au Nord. Sachez que tout aménagement d'un transport en commun en site propre s'accompagne de l'aménagement de liaisons douces.

Le transport en commun sera aménagé dans un second temps lorsque le nombre d'habitants et de salariés sera suffisant. Dans un premier temps, cela donnera lieu à un ajustement du réseau Tao avec des navettes entre la station Libération et la place Danton.

Intervention 7 : Alain Roméro – habitant de Fleury les Aubrais – les établissements éducatifs

Je voulais revenir sur les enjeux d'éducation : Avez-vous étudié l'hypothèse d'implanter des établissements de formation continue et professionnelle ? J'en profite également pour signaler que je partage les doutes de Jean-Yves Cornic sur le projet de réhabilitation de l'école Michelet.

M Lemaigen, Président de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire

C'est une réflexion qui dépasse le cadre du projet INTERIVES. Dans les schémas étudiés par le conseil départemental et le conseil régional, il n'est pas envisagé, à ce jour, la création d'établissement supplémentaire sur le secteur nord. En revanche, le principe de modularité du projet permettra si besoin d'y implanter ce type d'équipement.

Mme Linguet, Maire de Fleury les Aubrais

Pour aller dans le sens des propos du président Lemaigen, nous raisonnons en termes de bassin de vie et notre réflexion doit dépasser le cadre communal pour aller vers une cohérence intercommunale.

M Lemaigen, Président de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire

Je rappelle enfin que le conseil régional et le conseil départemental sont présents dans le comité partenarial d'Interives et que la question des équipements scolaires a été discutée au moment où l'on a engagé ce quartier.

Intervention 8 : délais travaux rue Victor Hugo

Vous indiquez qu'en 2018, la télécabine sera livrée, les travaux d'aménagement des espaces publics seront réalisés ainsi qu'une partie des immeubles. Premièrement, je suis un peu sceptique pour la tenue des délais. Deuxièmement, pour avoir accès au parking souterrain Danton, je suppose que des travaux seront nécessaires sur la RD2020, sur la rue de Joie et la rue Victor Hugo. Quand ces travaux auront-ils avoir lieu ?

M Lemaigen, Président de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire

L'objectif de livraison de la première tranche fin 2018 est ambitieux et nous mettrons tout en ordre pour tenir ce délai.

Les travaux d'aménagement de la rue Victor Hugo sont budgétés. Ils commenceront en 2017 pour être livrés en même temps que le cœur de quartier. Pendant la phase de travaux, il y aura bien sûr des mesures à prendre en

termes de circulation. Vous serez consultés pendant la phase préparatoire. En revanche, la rue de Joie ne nécessite pas pour l'instant de travaux sur sa voirie

Précision post réunion publique : le phasage des travaux sur la rue Victor Hugo, la RD 2020 et la rue de Joie est en cours d'étude. Les trois voiries feront l'objet de travaux à court ou moyen terme, il s'agit donc de les enchaîner de façon à ce que ce soit cohérent techniquement et le moins pénalisant possible pour les riverains.

Intervention 9 : Claire Lebeau - Cf PLU, quelle zone pour la rue Carnot ?

Je voulais avant tout vous remercier pour les ateliers participatifs où on a pu échanger librement avec des professionnels. J'ai une question pour Madame le Maire : dans le cadre de la révision du PLU, la rue Carnot va-t-elle rester en zone d'attente de projet (zone UP) alors qu'elle n'est pas dans le périmètre d'Interives ?

Mme Linguet, Maire de Fleury les Aubrais

Je ne suis pas en capacité de répondre ce soir, mais je me tourne vers notre équipe pour apporter des éléments de réponse. Dans tous les cas, c'est un sujet qui est en cours de travail actuellement dans le cadre de la révision du PLU.

Conclusion

M Lemaigen, Président de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire

Je tiens tout d'abord à vous remercier d'être venus nombreux ce soir.

Nous prenons l'engagement de poursuivre cette démarche de co-élaboration du projet INTERIVES. Nous ressentons la nécessité de vous associer aux réflexions pour enrichir, améliorer et faire en sorte que le futur quartier réponde au mieux à vos besoins.

Dans les prochaines semaines, le projet prendra encore plus d'ampleur grâce au bus du projet et à l'installation de palissades présentant sur site les aménagements futurs. Merci.

NB : nous nous excusons par avance auprès des personnes dont l'orthographe des noms aurait été écorchée...